

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 22 NOVEMBRE 2022

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 25 MARS 2022

Le procès-verbal de la séance du 25 mars 2022 présenté par Monsieur le Président est soumis à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT (FSL)

Depuis le 1^{er} janvier 2005, le Conseil départemental assure la gestion pleine et entière du dispositif du Fonds de Solidarité Logement – FSL qui permet notamment d'aider les familles en grande difficulté à payer leur facture d'eau, d'énergie, de téléphone, et à accéder au logement. Principalement financé par le Département et l'Etat, ce fonds est également alimenté par la participation volontaire de la CAF, des fournisseurs d'énergie, des bailleurs sociaux et, spécifiquement sur le volet énergie, par les communes.

Le Conseil départemental indique au Président du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale qu'une hausse significative du nombre d'aides accordées a été constatée pour l'année 2021 (+24%). Cette hausse s'est considérablement amplifiée (+41%) au cours du premier trimestre 2022.

Dès lors, pour garantir la pérennité du dispositif et donner au FSL les moyens d'apporter des réponses adaptées aux ménages concernés, le Conseil départemental sollicite du Président du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale une revalorisation de la participation au fonds.

Il est proposé au conseil d'administration d'augmenter la participation du C.C.A.S à 200 €. Pour rappel, la participation en 2020 et 2021 était de 160 €

POINT SUR LES ELECTIONS DE DOMICILE

Suite à la décision du Conseil d'Administration de donner délégation de pouvoir au Président (ou à la Vice-Présidente) afin d'assurer un traitement rapide des demandes d'élection de domicile pour les personnes ne disposant pas d'une adresse et ayant un lien avec la commune, un point sur les élections de domicile est présenté aux membres pour information.

QUESTIONS DIVERSES

Le plan canicule a concerné 7 personnes. Celles-ci ont été régulièrement contactées cet été avec les grosses chaleurs que nous avons subies.

Le voyage en Espagne (Andalousie), du 27 septembre au 4 octobre 2022 a eu un réel succès auprès des participants, le temps était favorable et les visites très intéressantes. Comme délibéré le 25 mars 2022, le coût pour chaque personne était de 1 295 €, soit 2 590 € par couple. Le CCAS a pris en charge le transport aller-retour, La Frette Sur Seine – Aéroport Charles de Gaulle pour un montant de 487 €/TTC

Les Membres du CCAS ont renouvelé cette année encore les rendez-vous de convivialité : Il s'agit de prendre contact toutes les 3 semaines avec des personnes isolées.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – LA FRETTE SUR SEINE

Le concours de pétanque pour les séniors s'est déroulé le jeudi 22 septembre 2022 sous un soleil radieux. Il y a eu 36 participants. Ils ont passé un bon après-midi de compétition clôturé par un goûter. Le coût de cette activité s'est élevé à 256, 58€ TTC.

Le Banquet des séniors a lieu le dimanche 20 novembre 2022 sur le thème « Cabaret »

La collecte alimentaire aura lieu comme les années précédentes devant le magasin U-Express, le vendredi 25 novembre à partir de 16 heures et le samedi 26 novembre toute la journée.

Les administrateurs peuvent s'inscrire sur différents créneaux horaires auprès de Fabienne.

Au vu du budget assez serré, il n'y a pas de sortie théâtre de prévue en cette fin d'année. Nous proposerons sûrement une sortie au printemps et un nouveau voyage à l'automne.
